

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 6 novembre 2018 ***Ecole des châtaigniers***

Présents :

Monsieur SERPE, Monsieur LE SEACH, Madame BARON, Madame PELLENQ, Madame ISERD,
Représentants de parents d'élèves,
Madame GAONACH, Conseillère municipale chargée des affaires scolaires ,
Monsieur MESSENGER, Maire de la commune de Landudal
Mme MONLIEN, responsable du périscolaire
Mme LE STER, Mme PARIENTI, Mme MEUR, représentantes de l'APE
Mme LE GUILLOU, Mme BOTHUAN, Monsieur CARIOU, Monsieur LEGRAND-LAFOY,
enseignants,
Mme COLIN, Directrice

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal du Conseil d' Ecole du 26 juin 2018
- 2) Elections des représentants de parents d'élèves au Conseil d' Ecole
- 3) L'APE de l'école des châtaigniers
- 4) Effectifs
- 5) Règlement intérieur
- 6) Projet d'école
- 7) Sorties et projets pédagogiques
- 8) PPMS

1/ Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 26 juin 2018

Le procès verbal du Conseil d'Ecole du 26 juin 2018 n'est pas validé. 11 voix sur 12 pour la validation et une voix contre. Monsieur Messenger, absent lors du Conseil d'Ecole du 26 juin 2018 a pris connaissance du document et ne valide pas le procès verbal « pour deux raisons, sur le fond et sur l'esprit : ce compte rendu ne fédère pas les gens mais les divise. De plus, concernant le choix de l'organisation des classes de maternelle, notamment la classe de petite section dans l'Algeco, celui-ci accroît la manipulation des agents sur différentes tâches ».

2) Elections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Les parents élus cette année sont : Monsieur SERPE, Monsieur LE SEACH, Madame BARON, Madame PELLENQ et Madame ISERD.

Nombre d'inscrits : 145

Nombre de votants : 63

Nombre de votes blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 62

Taux de participation : 43,45 %

Nombre de sièges à pourvoir : 5

Quotient électoral : 12,40

3) L'Ape de l'école des châtaigniers

- Le bureau de l'Ape se compose de :
 - Mme PARIENTI ,Présidente de l'Ape
 - Mme MEUR,Secrétaire
 - Mme LE STER,Trésorière
 - et Mme GUEGUEN ,Co-trésorière
- Bilan financier: le bilan financier est équilibré entre dépenses et recettes.
- Actions envisagées :
 - goûter et soirée repas Halloween
 - livre de recettes
 - goûter de Noël
 - vente de sapins
 - action repas à emporter au mois de février
 - chocolats de Pâques
 - collecte de journaux (publicités,magazines,revues,catalogues,journaux)
 - collecte de cartouches d'imprimante
 - kermesse le 15 juin 2018
- L'Ape manque de main-d'oeuvre. Un « doodle » a été mis en place pour que les parents puissent s'inscrire pour aider à la mise en place des activités.

4) Effectifs et répartitions

PS1 7 élèves PS2 9 élèves

Total classe n°1 : 16 élèves (deux inscriptions en ps1 prévues ce mois et des inscriptions supplémentaires en janvier)

MS 15 élèves GS 9 élèves

Total classe n°2 :24 élèves

CP 20 élèves

Total classe n°3 :20 élèves

CE1 10 élèves CE2 11 élèves

Total classe n°4 :21 élèves

CM1 13 élèves CM2 13 élèves
Total classe n°5 : 26 élèves

Total école : 107 élèves

5)Règlement intérieur

Modification des articles :

- 1 et 2** : horaires d'entrée 13h30 l'après-midi pour toutes les classes
horaires de sortie 12h le matin pour toutes les classes
- 6** : horaires de la garderie :**16h15** à 18h45 le soir
- 9**:l'introduction de jouets ou affaires personnelles dans la cour est tolérée **à partir du CP**
- 18**: les élèves peuvent bénéficier d'Activités Pédagogiques Complémentaires(APC) après la classe (le mardi de 16h15 à 17h15)
- article **20** relatif aux TAP supprimé suite au retour à la semaine des 4 jours
- article **20** remplacé par un article relatif à l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables par les élèves dans l'enceinte de l'établissement

6)Projet d'école

Elaboré pour la période 2016 à 2019 ,le projet d'école à Landudal est orienté par la problématique suivante:Mieux vivre ensemble à l'école et améliorer la fluidité ainsi que la qualité des parcours scolaires

Axe n° 1 Mieux vivre ensemble à l'école:développer le sens de la responsabilité ,du respect et de la solidarité

Objectif opérationnel : Agir sur la qualité de vie à l'école

Programmation des actions

- Organisation des différents espaces de la cour et des bâtiments pour mieux répondre aux besoins des enfants en fonction de leur âge
- Elaboration d'un règlement de cour et sensibilisation au respect du matériel collectif
- Harmonisation du règlement entre les diverses classes et les divers intervenants à l'école

Objectif opérationnel : Prévenir la violence et le harcèlement

Programmation des actions:

- Mise en place de débats réglés
- Apprentissage de techniques de communication positive
- Intervention de professionnels(MGEN,MAIF,gendarmerie tous les deux ans...)
- La participation au projet ELA,par la solidarité qu'elle génère,permet aussi d'une certaine façon de lutter contre la violence.

Madame Gaonach souhaiterait que les parents soient associés à ces actions par exemple par la mise en place d'un club abordant divers sujets sur la parentalité,comme cela se fait à Briec.

Objectif opérationnel : Développer le sens de la solidarité

• Programmation des actions

- Participation au projet "Mets tes baskets et bats la maladie" de l'association ELA
- Opération « un bouchon,un sourire »

Axe n° 2 Améliorer la qualité et la fluidité des parcours scolaires

Objectif opérationnel: Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers en termes de prévention et de remédiation.

Programmation des actions

- Généralisation de la différenciation en classe
- Mutualisation des outils et des démarches
- Continuité des dispositifs d'aide et de concertation(APC,SRAN,PPRE,PAP,Equipe éducative, Rased,Gevasco...)

Objectif opérationnel : Améliorer la lisibilité des supports d'évaluation

- Mise en place du livret scolaire unique numérique sur un modèle national en élémentaire
- Mise en place des livrets de suivi des apprentissages des élèves en maternelle
- Diversification des modalités d'évaluation pour améliorer leur lisibilité par les élèves

Objectif opérationnel : Renforcer le lien école-collège

- Participation des CM2 aux classes en résidence
- Participation aux conseils école-collège
- Participation à des événements sportifs ou culturels communs .Cette année,des travaux en commun porteront sur la poésie.

Un volet culturel a été annexé au projet d'école:

Pour rester cohérents avec notre projet d'école actuel,l'intitulé retenu est« Favoriser le vivre ensemble par l'apprentissage d'une langue régionale:le breton »et les objectifs opérationnels sont les suivants:

1/ Développer la confiance en soi et le respect des autres par l'apprentissage du breton

Programmation des actions :

a/prise de parole(production)

b/écoute(réception)

2/ Développer des attitudes d'éveil et d'ouverture aux langues et cultures

Programmation des actions :

a/Lecture d'albums en breton

b/Jeux

c/Rondes,chants

7) Sorties et projets pédagogiques

*Initiation au Breton : classes concernées :PS2 MS GS CP.Cet enseignement est assuré tous les jeudis par M GOAPPER de l'association Mervent.

*Intervenant en musique cette année en MS,GS/CP et CE1/CE2 et CM1/CM2 :une demande d'intervention a été faite auprès de Mme DEVIVIER,nouvellement directrice de l'école Diapason.L'équipe n'a pas de retour à ce jour.

*Activité piscine pour les élèves de CE1 CE2 pour cette année.L'activité se déroule à la piscine de Briec.Les CM auront également un créneau piscine cette année.Une demande sera faite pour partager les créneaux de CM avec la classe de CP mais ce sera sûrement difficile.

*Projet ELA

Cette année, l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » est organisée pour toutes les classes au profit de l'association ELA. Il s'agit de la septième participation de l'école à cet événement très apprécié par tous. Elle se déroule en trois temps : une collecte de dons (du 19 octobre au 12

novembre 2018),une dictée pour les CM ainsi qu'un moment sportif pour toutes les classes consistant en :

- un parcours de motricité pour les enfants de maternelle
- un cross pour les CP ,CE et les CM.

Ce moment sportif se déroulera le vendredi 23 novembre 2018 à la salle multifonctions ainsi que sur le stade de Landudal.L'Ape financera un goûter pour tous les participants.

*Projet de liaison CM2-6ème

L'école de Landudal devrait bénéficier d'une classe en résidence au collège Pierre Stéphan.Les élèves de CM2 ainsi que M Cariou iront passer une à deux journées complètes à Briec,probablement courant décembre,afin de se familiariser avec le collège(lieux,spécificités, personnels,tâches du collégien...).

*Projet « Le grand chut » pour les classes de ce et cm en partenariat avec Très tôt théâtre,le Conseil Général, l'Arthémuse et Fanch Chouanic. Les classes ont participé,l'année dernière, à des ateliers de bruitage et de création de sons(création d'univers sonores autour de textes). Ce projet se déroule sur deux ans et d'autres ateliers seront mis en place cette année.Un spectacle payant est prévu en mai 2019 à l'Arthémuse et les classes de CE et CM souhaiteraient s'y rendre.

*Intervention de la CPAM et de l'infirmière scolaire en avril 2018 dans les classes de cp/ce1 et ce1/ce2 sur le thème de l'équilibre alimentaire et de l'hygiène (en continuité avec les actions menées l'année dernière auprès de ces élèves).Cette intervention pourrait être poursuivie cette année.L'équipe est en attente de réponse.

*Projet bibliothèque

Suite au travail de recensement mené par Monsieur l'Inspecteur dans la circonscription concernant le plan bibliothèque lancé par le Ministère (financement à hauteur de 1500 euros pour la constitution d'un fond de bibliothèque),l'équipe enseignante a été invitée à élaborer un projet qui servira de base à la sélection définitive.

Une sélection d'ouvrages s'est faite en fonction de l'axe 1 de notre projet d'école (Mieux vivre ensemble à l'école:développer le sens de la responsabilité,du respect et de la solidarité) .Une lettre de soutien à ce projet doit être envoyée par la Mairie.Monsieur le Maire est favorable au développement de l'accès à la lecture et précise que le choix de la salle retenue est cohérent.

*Projet ENIR

L'État investit 20 millions d'euros à compter de 2018 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir pour soutenir les projets pédagogiques innovants utilisant le numérique dans les écoles de territoires ruraux et favoriser la continuité entre l'école et le collège.Un projet a été élaboré par l'équipe enseignante en collaboration étroite avec Monsieur Cochenec,responsable Tice sur notre circonscription pour un montant de 14 000 euros (50% financés par la municipalité et 50% financés par l'Etat).Monsieur le Maire souligne que « ce projet est une bonne chose dans le cadre de l'agrandissement de l'école » et que « seuls trois dossiers ont été déposés dans le département» .

*Projet de liaison avec une école marocaine

Un contact avec une école marocaine située près de Zagora a pu être établi sur proposition du grand-père d'une élève de l'école,l'idée centrale étant de faire échanger les enfants.Un courrier de présentation des deux classes d'élémentaire a été envoyé au Maroc.Les thèmes du jeu et de la correspondance sont envisagés en CM .

Monsieur Serpe,représentant de parents,fait remarquer que la commune de Landudal étant jumelée avec un regroupements de communes au Pays de Galles,la mise en place d'échanges pourrait être également envisagée par l'équipe.

Sorties pédagogiques

Le budget attribué par l'Ape à chaque classe s'élève à 600 euros cette année. Les sorties pédagogiques prévues :

-Ferme pédagogique Sainte-Cécile pour les classes de MS/GS et CE1/CE2 en octobre. Ramassage de pommes, élaboration de jus et dégustation. Monsieur Le Maire fait remarquer que la commune de Landudal possède aussi un verger.

-Deuxième sortie à la ferme pédagogique Sainte-Cécile pour les MS/GS auxquels se joindront les PS1/PS2 en fin d'année afin de découvrir les animaux de la ferme .

-Sortie au Port-Musée de Douarnenez envisagée pour les PS1/PS2

-Les cinq classes devraient se rendre au Musée des Beaux-Arts (le transport étant offert par la commune de Quimper). Monsieur Le Maire conseille de déposer rapidement les demandes .

-Cinéma de Noël (pour toutes les classes): projection d'un film et visite des coulisses du cinéma Cinéville (projet proposé par l'Ape)

-Les autres sorties restent à définir. L'Ape souhaiterait qu'elles lui soient communiquées d'ici les vacances de Noël.

8) PPMS

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle, technologique, ou à des situations d'urgence particulières susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

La mise en place du PPMS doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Il existe deux types de PPMS: le PPMS risques majeurs (tempête pour l'école de Landudal) et le PPMS Attentat/intrusion qui sont formalisés par deux documents. Monsieur Serpe, concernant le PPMS risques majeurs à Landudal indique la nécessité de se poser la question du risque industriel compte tenu de la proximité du site industriel Bolloré .

Concernant le risque intrusion/attentat, le scénario qui a été retenu par la circonscription est le suivant: un groupe armé entre par l'entrée principale de l'école. Des procédures d'extrusion doivent être pratiquées en priorité. L'exercice sera réalisé par l'ensemble des classes le vendredi 9 novembre au matin.

L'extrusion doit se faire dans le calme et selon les cheminements définis auparavant. Un débriefing est réalisé après l'exercice par Madame la Directrice auprès de Monsieur l'Inspecteur de circonscription. Celui-ci avait conseillé l'année dernière de signaler à nouveau le problème du signal d'alerte (corne à air) et de mener une réflexion afin d'envisager l'utilisation de talkies walkies et afin d'aménager une protection pour la sortie de l'Algeco par la porte latérale.

Monsieur Le Maire répond que l'installation d'un système d'alerte propre au PPMS (type alerte incendie) sera envisagé lors des futurs travaux. En attendant, des cornes de brume (une par classe, une pour la garderie et une pour la cantine) seront acquises pour pallier à la faiblesse du signal actuel .

Conclusion

-Monsieur le Maire annonce que le permis d'agrandissement de l'école a été obtenu et que le projet représente un budget de 650 000 euros. Seront notamment créés : deux classes de 60 m², un bloc sanitaires, une chaufferie avec chaudière biomasse, un autre préau de 100 m² ainsi qu'une entrée principale supplémentaire. L'Algeco sera par ailleurs déplacé à l'arrière du bâtiment central .

-Monsieur Serpe regrette qu'aucune action portant sur la célébration du centenaire de l'armistice n'ait été menée à l'école des châtaigniers alors que la majorité des écoles ont travaillé sur ce thème .

Monsieur Messager indique qu'aucun retour ne lui a été fait pour indiquer le nombre d'enfants présents à la cérémonie bien qu'un document (« carnet de bord : dans la vie d'un poilu ») ait été remis à l'équipe lors du dernier Conseil d'Ecole. Monsieur Cariou précise qu'il a fait le choix pédagogique de ne pas retenir ce projet. Monsieur Serpe conclut en précisant que tout le monde respecte ce choix, qu'il s'agit d'un regret et non d'un reproche.